

Jacques LE NAY
votre Sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 31 – 3 décembre 2018



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Cérémonie de la Sainte-Barbe à Bubry



C'est toujours avec un grand plaisir que Jacques LE NAY assiste aux différentes cérémonies de Sainte-Barbe. Samedi 1^{er} décembre il était présent à Bubry.

Cette cérémonie a été l'occasion une nouvelle fois de saluer le dévouement des sapeurs-pompiers, notamment au regard des événements terribles qui se sont déroulés à Paris ce jour-là.

AU PARLEMENT

Questions d'actualité au Gouvernement



Le 27 novembre les sénateurs ont interrogé le Gouvernement à l'occasion de la séance de questions d'actualité. La question du calcul des dotations aux communes a été posée à Sébastien LECORNU, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé des Collectivités territoriales. Le Premier ministre Edouard PHILIPPE a notamment été interpellé sur la question des Gilets jaunes, François de RUGY, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire a été interrogé sur la crise sociale. ([accéder à la vidéo](#)) « *Comment pensez-vous pouvoir restaurer la cohésion sociale ? L'effort fiscal est mal réparti pour nos compatriotes. Pourquoi ne pas reprendre les dispositifs que le Sénat propose ? Comment organiser une bonne transition écologique ? Comment faire pour que le pays retrouve un fonctionnement normal ?* », autant de thèmes forts et au cœur de l'actualité, repris par nombre de sénateurs lors de cette séance.

Pour Jacques LE NAY « *les réponses du Premier ministre et de son gouvernement n'ont pas convaincu* ».

Projet de loi de finances pour 2019

PLF2019
PROJET DE LOI
DE FINANCES
2019

Le Sénat examine le projet de finances pour 2019 ([en savoir plus](#)). Pour Jacques LE NAY « *la fiscalité énergétique constitue un véritable coup de massue pour le pouvoir d'achat des français* ». Il a par conséquent voté pour la suppression de cette disposition. Le Sénat a annulé l'augmentation contestée par les français, « *espérons que l'Assemblée nationale maintienne ces dispositions* » a déclaré le Sénateur.

Le 29 novembre le Sénat a adopté la première partie et a notamment apporté des modifications en faveur du pouvoir d'achat des ménages et des entreprises.

Le Sénat poursuit l'examen de la seconde partie de ce texte du 30 novembre au 11 décembre.

Déplacement sur le porte-avions Charles de GAULLE



Après 18 mois d'arrêt pour sa réfection totale, le porte-avions Charles de Gaulle reprend la mer.

Jacques LE NAY et ses collègues membres de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat se sont rendus à la rencontre de l'équipage avant un prochain déploiement dans les zones de crise et un appareillage vers l'océan indien.

Pour Jacques LE NAY « *les membres de la commission sont heureux d'apporter leur soutien aux 2 000 marins qui vont représenter la France et veiller à notre sécurité* ».



Lundi 3 décembre 2018

A 10 heures, 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi de finances, adopté par l'Assemblée nationale, pour 2019 ([n° 146, 2018-2019](#))
- => Outre-mer (+ article 77 *quinquies*)
- => Aide publique au développement (+ article 72)
- => Action extérieure de l'État (+ article 71 *ter*)
- => Recherche et enseignement supérieur (+ articles 78 et 78 *bis*)

Mardi 4 décembre 2018

A 9 heures 30 :

- Séance de questions orales

A 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi de finances, adopté par l'Assemblée nationale, pour 2019 ([n° 146, 2018-2019](#))
- => Culture (+ article 74 *septies*)
- => Médias, livre et industries culturelles
- => Pouvoirs publics et Conseil et contrôle de l'État et Direction de l'action du Gouvernement
- => Travail et emploi (+ articles 84 et 84 *bis*)

Mercredi 5 décembre 2018

A 11 heures, 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi de finances, adopté par l'Assemblée nationale, pour 2019 ([n° 146, 2018-2019](#))
- => Relations avec les collectivités territoriales (+ articles 79 à 81 *ter*)
- . Compte spécial : Avances aux collectivités territoriales
- => Enseignement scolaire

Jeudi 6 décembre 2018

A 10 heures 30, 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi de finances, adopté par l'Assemblée nationale, pour 2019 ([n° 146, 2018-2019](#))
- => Solidarité, insertion et égalité des chances (+ articles 82 à 83 *quater*)
- => Santé (+ articles 81 *quater* et 81 *quinquies*)
- => Gestion des finances publiques et des ressources humaines (+ articles 77 *bis* et 77 *ter*) et Crédits non répartis et Action et transformation publiques
- . Compte spécial : Gestion du patrimoine immobilier de l'État (+ articles 84 *ter* et 84 *quater*) et Régimes sociaux et de retraite
- . Compte spécial : Pensions
- => Immigration, asile et intégration (+ article 77 *quater*)
- => Sécurités

Vendredi 7 décembre 2018

A 9 heures 30, 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi de finances, adopté par l'Assemblée nationale, pour 2019 ([n° 146, 2018-2019](#))
- => Discussion des missions et des articles rattachés reportés
- => Discussion des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits

Éventuellement samedi 8 et dimanche 9 décembre 2018

Le matin, l'après midi et le soir :

- Projet de loi de finances, adopté par l'Assemblée nationale, pour 2019 ([n° 146, 2018-2019](#))
- => Suite de l'ordre du jour de la veille

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.fr

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaboratrice parlementaire
Claire HAROCHE — c.haroche@clb.senat.fr
Tél : 06 33 43 20 07

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23